

Celà confirme les relations que continuent à entretenir les pionniers avec leur famille restée en France.

Charles **MONARQUE**
Fils de François et Anne Chartier

Autres actes :

ET XI 377 Le 08.09.1704 Contrat de mariage devant André Valet et Jean Fromont

Furent présents Louis Sauré, chirurgien à Paris, demeurant rue de la Harpe, paroisse Saint-Benoît, pour lui et en son nom, et Anne Chartier, veuve de François Monarque, vivant maître coutelier à Paris, stipulant pour Marie-Anne Monarque sa fille, demeurant rue des Noyers, paroisse Saint-Etienne-du-Mont.

Marie-Anne est héritière pour un quart de son père.

1000 livres de dot dont 300 données par Anne Chartier et 700 données par Marie-Anne avec ses gains et épargne. 500 livres dans la communauté et le reste demeura à la future épouse. 400 livres de douaire préfix.

Louis Sauré est veuf avec deux enfants qui seront élevés ; le garçon jusqu'à 14 ans, et la fille jusqu'à 16 ans.

Marie-Anne signe tout comme sa mère.

ET XI 428 Le 29.03.1715 Contrat de mariage devant André Valet et Pierre Laidguive...

Jean Sabon, orfèvre à Paris, demeurant rue Saint-Jacques, paroisse St Benoît, fils de défunt Jean Sabon, marchand épiciier à Laich en Languedoc, et Catherine Bonnefou, et Antoine Pitau, maître coutelier à Paris, et Anne Chartier sa femme qu'il autorise, veuve de François Monarque aussi maître coutelier à Paris, demeurant rue des Noyers, paroisse Saint-Etienne-du-Mont, stipulant pour Françoise Monarque demeurant avec ses beau-père et mère. 3000 livres de dot en deniers comptants, meubles, linge et hardes à savoir 1000 livres en avancement d'hoirie par sa mère et 2000 livres provenant d'épargne de la future épouse et qu'elle a faite depuis la mort de son père. Un tiers des 3000 livres entrera dans la communauté et le reste demeurera à la future épouse. 100 livres de rente de douaire préfix.

Ce contrat a été annulé chez le même notaire le 22.05.1715.

Il y avait dans le couple Monarque Chartier un quatrième enfant dont le prénom est ignoré pour le moment.

Charles Monarque était très jeune lors du décès de son père.

C'est probablement avec son beau frère Louis Sauré qu'il a appris son métier de chirurgien.

Charles **MONARQUE**
Fils de François et Anne CHARTIER

ET LXIV 293 Le 09.06.1724 Transport de droits successifs devant Alexandre Vaubelin

Marie-Anne MONARQUE femme de Louis SAURÉ, maître chirurgien juré, demeurant rue de la Harpe, paroisse St Benoît, ayant charge et pouvoir de Robert MONARQUE son frère, suivant la lettre missive écrite à Gravelines le 08.05.1724. Lettre écrite par Robert et jointe au présent.

Marie-Anne MONARQUE s'oblige de faire agréer dans les trois mois ou plus tôt par Antoine PITAU, maître coutelier rue des Noyers, la succession de défunte Anne CHARTIER, veuve en première noce de François MONARQUE et femme dudit PITAU au jour de son décès.

ET LXIV 293 Le 23.06.1724 Abstention de succession devant Alexandre Vaubelin et Marchand

Marie Anne MONARQUE et son mari Louis SAURÉ, et Françoise MONARQUE et son mari Jacques JAMARD, huissier à verge au Châtelet, demeurant rue des Vieilles Boucheries, paroisse St Séverin, ont renoncé à la succession de leur mère Anne CHARTIER.

Le 26.06, **Charles MONARQUE**, chirurgien en Canada de présent en cette ville de Paris, a déclaré qu'aucun inventaire de leur mère n'avait été fait vu le peu de choses. Que ses deux sœurs avaient renoncé et que lui et son frère s'étaient entendus avec leur beau-père pour le partage dont il s'est dit satisfait. Il a remis une lettre manuscrite le 24.05. Il dit avoir reçu des habits et hardes à son usage et celui de sa femme, des instruments de chirurgie, et des deniers comptants, pour la somme de 1000 L.

ET LXIV 293 Le 01.09.1724 Ratification devant Alexandre Vaubelin